

ABONNEMENTS:

Un an (Suisse) Fr. 3.50
Six mois » 2. —
Trois mois » 1.50
Etranger: Port en sus.

NOUVELLISTE

VALAISAN

ANNONCES:

La ligne ou son espace
Valais 10 Ct.
Suisse 15 »
Etranger 20 »

2.50 seulement
pour les Cercles, Hôtels,
Cafés, Restaurants et Coiffeurs.

Rédaction, Administration
Bureau du journal, St-Maurice
Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

Notre Administration communale

Nous ne savons ce qui se passe dans les communes valaisannes qui, le 11 décembre 1904, se sont payées le luxe d'installer l'opposition de gauche à l'Hôtel de Ville, mais, à St-Maurice, il est une réflexion que chacun se fait depuis que la majorité est devenue libérale-radical, par les moyens que l'on connaît.

On se croirait sans Conseil et sans Bureau tant les délicieuses réformes, préconisées dans le programme fameux du 11 décembre 1904, vont de l'avant.

A tel point que si jamais l'histoire agauonoise s'occupait un jour de ces grands hommes et de leurs grandes œuvres, ce serait le cas de répéter avec le poète :

Je ne sais comment cette pauvre Cléo
Fera pour se tirer de cet imbroglio !

Car, aujourd'hui, la question est de savoir si nos Radicaux tiennent les promesses faites aux élections, à grands renforts de trombone.

Dans la nuit du 10 au 11 décembre 1904, on affichait sur les murs de la commune de St-Maurice un papier rouge annonçant tout un déballeage de lots et de cadeaux si les candidats de l'opposition étaient élus :

- 1° Extension des droits populaires
- 2° Réforme des impôts
- 3° Syndicats d'élevage
- 4° Réclamation contre la propriété, pourtant indiscutable, de l'hôpital
- 5° L'adduction des eaux de la Liaderaz pour le village d'Epinassey
- 6° Le balayage des rues à la charge de la commune.

La population stable de St-Maurice ne s'est pas laissée prendre à ce boniment de foire. Il fallut quatre-vingts voix de chemineaux, obtenues on ne sait comment, pour arriver à un résultat convenable, et le Conseil fédéral fit le reste.

Nous possédons donc un Conseil en majorité radical et un Bureau qui l'est complètement.

Or, de toutes les promesses énumérées plus haut aucune n'a reçu seulement un commencement d'exécution, et nous sommes en juillet 1906.

Nous savons bien qu'on a promis des choses irréalisables, mais est-ce notre faute ?

— Il ne fallait pas jouer avec les allumettes, Messieurs les Radicaux, c'est, d'ailleurs, un principe que votre excellente bonne de Lavey aurait dû vous inculquer.

Les électeurs ont le droit de demander l'exécution intégrale du programme sur lequel ils ont voté. S'il y a impossibilité, eh bien, qu'on ait au moins la franchise et le courage de le dire carrément.

Quels que soit leur étonnement, leur légitime surprise, leur juste colère, les électeurs aimeront toujours mieux ça que ces cuvettes de Pilate, qui se vident et se remplissent éternellement.

Mais si nos Radicaux font si mal nos affaires, ils font en revanche très bien les affaires des autres communes.

On ne nous accusera pas de rechercher les pelures d'orange pour nous offrir le dangereux plaisir de tomber des adversaires politiques, de troubler les affaires et d'inquiéter l'opinion publique. Depuis que la nouvelle Municipalité est installée, le *Nouvelliste* n'a pas publié une ligne contre son administration. Impartial, loyal, il attendait pour porter un jugement.

Mais comment peut-on laisser sans protestation, cette jolie histoire de téléphone qui démontre que la politique a des devoirs impérieux, et qu'il n'est pas toujours possible de désobliger un ami.

Un collaborateur rappelait ces jours les efforts dépensés pour obtenir que St-Maurice devienne station centrale, ce qui est un fait accompli depuis le 1er juillet.

Pendant ce temps, le Bureau de notre Conseil, dans les ténèbres d'une cave vaudoise, autorisait les Bains de Lavey à se détacher du réseau de St-Maurice pour se rattacher à Bex. Et cette autorisation était revêtue du sceau de la commune comme si elle avait été l'objet d'une décision prise en séance du Conseil communal.

L'incident, heureusement, vint à temps à la connaissance de la minorité conservatrice qui protesta énergiquement contre cette singulière attitude. Il est juste de reconnaître que deux radicaux eurent le courage de voter la note qui, à Berne, devait annuler celle du Bureau et conserver les Bains de Lavey au réseau de St-Maurice.

Certes, on peut manquer de l'expérience administrative la plus élémentaire et ne pas savoir son métier, mais ce qui est intolérable, c'est l'emploi abusif que l'on fait du sceau de la commune.

Puis, est-ce dans les caves, en dehors du canton, au choc des verres et au grincement du quillet, que s'expédient les affaires communales ?

— Encore un verre, gauche radicale de mon âme ! et à la tienne !

— A la vôtre, gérant adoré, grand électeur de St-Maurice. Vous pouvez compter sur nous. Il n'y a qu'à apposer le sceau.

Et barrons les issues, mettons des matelas contre la porte, bouchons les soupiraux, pour que le bruit de notre *bedit gommerce* n'arrive pas à l'oreille des électeurs, déjà tendue vers nous.

Malheureusement, ils ont entendu et, en ce moment, ils se disent :

— Tiens ! Dehors sont nos amis, nos défenseurs, et, dedans, les . . . autres.

CH. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

Un monstre marin. — Un animal marin d'une espèce inconnue a été tué il y a quelques jours sur la plage des Beni B laïd, en Algérie, entre Collo et Djidjalli. Le monstre qui nageait à fleur d'eau et décrivait d'abord des cercles, fonça tout à coup sur le rivage et s'y ensabla à moitié. Les indigènes, au nombre de quatre-vingts, accoururent armés de fusils et de haches, et, après avoir tué l'animal à coups de feu, ils le dépecèrent avec un tel entrain que deux heures après il ne restait plus que le squelette.

L'administrateur de la commune mixte a fait un rapport où sont consignés tous les renseignements qu'il a pu recueillir sur la bête. Le corps est fusiforme, rappelant un peu la bonite, couleur gris foncé, légèrement argenté, longueur 5 m. 50, circonférence maximum 3 m. 50; la tête est énorme et les os d'une dureté extraordinaire. Une balle de fusil s'aplatit sur l'os frontal sans l'entamer. Le céphalopode, car il semble que c'en est un, devait peser 35 à 40 quintaux. Le rapport et une photographie du squelette ont été adressés au ministère de l'instruction publique.

Proverbes de Juillet. — Les proverbes de juillet sont très nombreux et souvent contradictoires. En voici quelques-uns :

Si l'osier fleurit
Le raisin mûrit.

C'est le cas cette année, et les vigneronniers s'en réjouissent. Mais l'osier ne fleurit point partout la même année, ce qui enlève au dicton toute valeur.

Quand juillet est beau
Fait rebattre les tonneaux.

Nous verrons dans 30 jours à suivre ou non le conseil du second vers.

En lune jaune, foin coupé
Est de mauvaise qualité

Or, en juin dernier, on a fait pendant la nouvelle lune (du 21 au 29) un foin que tout le monde déclare excellent.

Sans nous étendre plus loin, disons qu'un bon proverbe est celui qui conseille de faire la médecine quand on voit le soleil agir. Les bains de soleil, c'est très bon. Le soleil entrant largement dans les appartements, c'est excellent. La promenade au soleil et les ascensions, c'est parfait.

Et pour consoler un peu ceux qui désirent aujourd'hui la pluie, répétons avec les auteurs de dictons

Jamais sécheresse
N'a causé de détresse.

Mais que penseront les agriculteurs qui ont vécu la triste année 1893 ?

Les jeunes gens fument trop. — La Chambre des Lords a nommé un comité qui s'enquiert des moyens de réprimer chez les jeunes gens l'abus du tabac. M. Gaston, directeur à Londres d'une maison américaine de publicité, et dont la sœur lança la croisade contre la cigarette, a déposé devant lui. « Aux Etats-Unis, a-t-il déclaré, 47 Etats sur 53 ont créé une législation heureuse la plupart du temps, pour réprimer l'usage de la cigarette. Le bon marché, et partant la mauvaise qualité des tabacs employés, les drogues usitées pour les préparer, et la saleté des locaux où la fabrication en est faite, la cocine et le laudanum employés par les fabricants pour flatter le palais de leurs acheteurs, ont rendu ces articles, que l'Amérique nous envoie, pires que les viandes conservées de Chicago. »

L'homme qui vend sa femme. — Hier, le tribunal de Spalding à Londres, a condamné un nommé Thomas Brawn à payer une amende pour avoir essayé de vendre sa femme légitime. Thomas Brawn avait chargé le crieur public de parcourir les rues du village pour essayer de trouver un acheteur. L'on ne dit pas s'il s'en est présenté.

Pensée. — Quand le Sauveur élevé en croix s'écria : « Sitio, j'ai soif, il ne se plaignait pas de ses tourments corporels, mais il voulait exprimer son désir de sauver des âmes, et indiquer les souffrances que lui causait l'obstination des pêcheurs.

Curiosité. — On mande du Cap que le bruit court et avec persistance, qu'on a découvert de l'or en quantité rémunératrice à moins de vingt milles (32 kilomètres) de la ville.

Simple réflexion. — Les sots silencieux sont des armoires vides fermées à clef.

Mot de la fin. — Galurin lit dans un journal que si, en France, on publie les documents diplomatiques dans les livres jaunes, ces livres sont bleus en Angleterre, blancs en Allemagne, verts en Italie et rouges en Grèce.

— Enfin, conclut Galurin, la diplomatie européenne nous en fait voir de toutes les couleurs !

Grains de bon sens

Le dimanche est utile pour nos corps

Le repos du dimanche est aussi très utile pour nos corps.

Le corps de l'homme n'est pas semblable à ces puissantes machines à vapeur qui travaillent nuit et jour, des mois, des années entières, sans repos, sans fatigue, sans usure apparente et fournissant à toute heure du jour la même somme d'énergie. Le corps de l'homme réclame souvent le repos, il se fatigue, il s'use rapidement et il fournit une somme beaucoup plus grande de travail pendant les heures qui suivent immédiatement le repos, que pendant les dernières heures de son activité. Lorsque l'homme a travaillé un certain temps, ses forces sont épuisées, il est obligé de cesser son travail et de prendre du repos. L'homme doit se reposer plusieurs heures par jour et l'expérience a démontré que ces heures de repos prises régulièrement tous les jours par un ouvrier livré à des travaux pénibles, ne suffisent pas et que le corps demande après un certain temps, des jours entiers de repos.

Aussi, en règle générale, tout homme après six jours de travail, éprouve un plaisir réel à voir arriver le dimanche, non seulement parce que c'est un jour de prières et de bénédiction de toutes sortes (beaucoup d'hommes n'y songent même pas), mais parce que c'est un jour de repos. Il y a malheureusement des exceptions et l'on trouve des hommes qui travaillent tous les dimanches. Mais remarquons que ces hommes-là se reposent généralement le lundi et souvent encore le mardi, de sorte qu'eux-mêmes confirment aussi la loi du repos hebdomadaire, en montrant, d'ailleurs, à tout le monde, que ce sont des parfaits imbéciles.

PIERRE DES HUTTES

LES ÉVÉNEMENTS

La rupture avec l'Espagne

Depuis le premier juillet, la Suisse a rompu ses relations commerciales avec l'Espagne et la guerre douanière a éclaté entre les deux pays. En présence des prétentions exorbitantes du gouvernement espagnol, qui voulait prolonger le *modus vivendi* en modifiant complètement les droits sur lesquels il était basé, le Conseil fédéral a rompu les négociations et soumis les produits espagnols à notre tarif général aggravé, pour certains articles, de droits différentiels.

Notre commerce avec l'Espagne est loin d'avoir l'importance de celui que nous faisons avec les Etats qui nous avoisinent ou avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. L'année 1905 a été exceptionnelle, à cause de l'entrée en masse des vins espagnols dans les derniers mois de l'année; il en est entré pour 15 millions de francs contre neuf millions et demi en 1904. Mais même en prenant le chiffre de 19,102,402 fr., montant de nos importations d'Espagne en 1905, on trouvera que cela représente le 1,38 % du total de nos impor-

tations. Notre exportation en Espagne s'est élevée, pendant cette même année, à 14,670,419 fr., soit le 1,51 % du total de nos exportations.

Un nombre relativement restreint de nos industries y sont intéressées, et la rupture, pour elles, sera sensible. Les broderies y figurent pour trois millions et demi, l'horlogerie pour trois millions les machines trois millions également, les produits de l'industrie laitière un million et demi, les soieries un million, les couleurs d'aniline 700,000 francs, les articles émaillés 500,000 francs.

Par contre, nos importations d'Espagne portent sur quelques articles seulement, et les vins en forment plus des trois-quarts. Les fruits du Midi y figurent pour un million, les poissons séchés pour 500,000 francs, le liège et l'huile de térébenthine pour 300,000 fr. chacun.

On voit donc que la situation est sensiblement plus favorable pour la Suisse que pour l'Espagne et que nous pourrions plus facilement supporter la guerre douanière. Il faut espérer que le gouvernement espagnol s'en rendra compte et qu'il ne voudra pas persister dans son intransigeance. Du reste, la guerre de tarifs actuelle n'implique nullement la rupture des négociations pour la conclusion d'un nouveau traité de commerce. Celles-ci pourront être reprises et il dépendra de l'Espagne qu'elles aboutissent à un résultat satisfaisant. La Suisse ne peut accepter le nouveau tarif espagnol et les concessions que l'Espagne a faites à l'Allemagne, et qu'elle nous a offertes également, n'intéressent que fort peu nos industries d'exportation. Il faudra donc négocier sur d'autres bases si l'on veut aboutir.

Nouvelles Etrangères

Nouveaux évêques français. — La *Croix* annonce les nominations épiscopales suivantes :

Archevêque de Rennes, Mgr Dubourg, évêque de Moulins en remplacement du cardinal Labouré, décédé.

Evêque de Bayeux, l'abbé Lemonnier, vicaire général de Rouen, en remplacement de Mgr Amette, nommé coadjuteur de l'archevêque de Paris.

Evêque de Saint-Flour, l'abbé Paul Lecœur, supérieur de l'institution Join-Lambert, à Rouen, chanoine honoraire, en remplacement de M. Lamouroux, démissionnaire en raison de son grand âge et de son état de santé.

Evêque de Saint-Brieuc l'abbé Morelle, ancien vicaire de la cathédrale d'Amiens, ancien vicaire de Saint-Ambroise, à Paris, secrétaire particulier de feu Mgr Fallières, évêque de Saint-Brieuc, à qui il succède,

Evêque d'Autun, l'abbé Villard, curé de Chaumont, en remplacement du cardinal Perraud, décédé.

Evêque de Cahors, l'abbé Laurans, ancien vicaire général de l'évêché de Metz, de, curé-doyen de Saint-Chély-d'Apcher.

Fuite de capitaux. — La France assiste à un immense exode de ses capitaux, écrit la *Liberté*. L'émigration a commencé en 1901 et la loi contre les congrégations avec la loi contre les tis de France. Deux milliards sont sortis de France cette année-là. Les gens capotaux émigrés chaque année depuis cette date.

Depuis six mois, le mouvement a pris d'énormes proportions.

Les banques de Lausanne et de Genève en auraient accueilli un bon tiers; le reste a pris le chemin de la Belgique et de l'Angleterre. Beaucoup ont vendu leurs valeurs françaises et les ont remplacées par des valeurs étrangères.

La finance est un thermomètre qui indique sûrement le degré de prospérité d'une nation. La France voit son thermomètre descendre d'une façon inquiétante.

Le régiment infidèle. — L'agitation révolutionnaire continue en Russie. On

a lu dans les dépêches du *Nouvelliste* qu'un régiment de la garde s'était soulevé contre son Empereur. Cette mutinerie a vivement ému et démoralisé Nicolas II. Il faut dire que ce régiment où l'empereur a fait son service militaire et dont les casernes communiquent, au moyen de souterrains, avec le palais impérial, était la véritable garde de confiance de l'empereur.

Aussi, pour bien montrer au régiment Préobrajenski quelle était sa colère, quelle était sa douleur en présence des actes d'indiscipline de ceux qu'il croyait fidèles, le tsar le fit revenir, puis devant le front des troupes, déchira lui-même son uniforme de colonel, montrant ainsi qu'entre lui et sa troupe favorite il n'y avait désormais rien de commun.

Le geste de Nicolas II est significatif.

Les gâteaux empoisonnés. — Une nouvelle affaire d'empoisonnement met en émoi toute la région de Corbeil, près de Paris.

Il s'agit, cette fois encore, de crème de pâtisserie qui, sous l'influence de la température que nous subissons, aurait provoqué de graves indispositions, à tel point que quelques-unes des victimes seraient en danger de mort.

Voici les faits :

Un pâtissier ambulancier, non patenté, parcourt les localités de la route de Fontainebleau en vendant ses produits.

Avant-hier, à Villeneuve-Saint-Georges, une quinzaine de personnes, parmi lesquelles huit enfants, lui achetèrent des gâteaux à la crème. Le soir même, toutes tombèrent malades, en proie à d'intolérables douleurs d'entrailles, et durent s'aliter.

Plusieurs médecins mandés par les familles au chevet de ces infortunés, constatèrent tous les symptômes de l'empoisonnement.

M. Regismanset, juge d'instruction, a commis M. le docteur Diade, médecin légiste pour examiner les malades, hélas ! quelques-uns, dit-on, auraient peu de chance d'échapper aux terribles efforts de l'intoxication.

Le laboratoire municipal de la ville de Paris, a recueilli des restes de gâteaux à la crème qui vont être soumis à l'analyse.

Ouragan. — Une horrible tempête de vent, de pluie est de grêle a ravagé une grande partie de la province de Valence. Les récoltes sont anéanties et les pertes évaluées à plusieurs millions de pesetas.

Le « America » retrouvé. — Le vapeur « America », de la Compagnie Fabre, de Marseille, qui aurait dû arriver le 28 juin à New-York, et dont on était sans nouvelles, a été retrouvé en son arbre de couche brisé le 25 juin. Le navire alla à la dérive jusqu'au 27. Ce jour-là, un navire le ramorqua aux Bermudes. Les 110 passagers et les 41 hommes d'équipage ont été calmes.

Nouvelles Suisses

Le président du Conseil d'Etat genevois. — On se souvient du triste accident survenu, le 17 juin, à M. Vincent, président du Conseil d'Etat de Genève, comme il descendait l'escalier du local de vote des Pâquis, pour se rendre au banquet offert aux délégués à la Conférence de Genève.

M. Vincent se fit au pied gauche, une double fracture et c'est aux suites de cet accident qu'il a succombé, hier matin, à 5 heures. La consternation est grande, à Genève, où le défunt jouissait d'une grande autorité et était très aimé.

M. Vincent était né en 1850, à St-Petersbourg, d'une famille d'origine vaudoise. Médecin à Genève, directeur du bureau de salubrité, professeur d'hygiène à l'Université, il ne tarda pas à s'occuper des affaires publiques et à s'y distinguer. Sa carrière politique fut aussi brillante que rapide. Membre du Grand Conseil,

il présida quatre fois cette autorité. Il était conseiller national depuis 1896 et conseiller d'Etat depuis 1897. Il était l'un des chefs les plus considérés du parti radical.

Le Conseil d'Etat s'est réuni d'urgence. Les fêtes scolaires seront réduites au strict minimum. On a enlevé toutes les décorations de l'Hôtel-de-Ville à l'occasion de la conférence pour la Convention de Genève et on n'a laissé sur l'édifice que le drapeau de la Croix-Rouge voilé d'un crêpe.

Le Conseil fédéral et les Etats confédérés ont été informés télégraphiquement du deuil qui frappe la République.

Le Conseil fédéral a désigné pour assister aux obsèques de M. Vincent. MM. les conseillers fédéraux Brenner et Ruchet.

Le congrès catholique de Fribourg. — L'une des plus belles attractions du congrès général des catholiques suisses sera une exposition d'art religieux, qui est organisée par une commission spéciale, à la tête de laquelle se trouve M. Max de Techtermann, le très compétent conservateur des musées fribourgeois.

Cette exposition comprendra des objets, tissus et orfèvrerie, provenant du canton de Fribourg, et elle constitue une magnifique collection, car ce canton est un des plus riches en spécimens d'art religieux.

L'exposition sera établie dans les salles du Lycée, bâtiment où se trouvent déjà les musées artistique et historique cantonaux. Les visiteurs auront ainsi une vue d'ensemble de l'art religieux fribourgeois à travers les âges.

La liste des orateurs des grandes journées du congrès est à peu près arrêtée. L'un des plus goûtés sera certainement M. le Dr Lueger, le bourgmestre de Vienne et chef des démocrates chrétiens d'Autriche. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette personnalité, actuellement l'une des plus marquantes de l'empire d'Autriche, dans la capitale duquel il a fait triompher depuis plus de dix ans les idées sociales catholiques.

M. Lueger parlera en allemand. L'orateur étranger de langue française n'est pas encore délégué.

Le Comité central a décidé, à l'instar de ce qui se passe en Allemagne, de ne pas imposer de dépenses trop considérables aux localités où se tiendront les Katholikentag.

Dans le but de subvenir en partie aux dépenses considérables que devront s'imposer les catholiques fribourgeois, le Comité central a décidé d'émettre des cartes de participation à la fête. Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, il sera délivré des cartes à 4,50 fr. et à 3,50 fr.

Les cartes de 4,50 fr. donnent droit au rapport qui seront publiés en brochure après la réunion. Les cartes de 3,50 fr. donneront libre entrée aux séances des sections ainsi qu'aux assemblées générales. Elles auront en outre droit à l'assistance au concert d'orgues du dimanche soir dans la collégiale de St-Nicolas, à la visite gratuite des musées et collections de Fribourg, et enfin à l'importante exposition d'arts religieux.

Une finance de 50 cts. par personne sera prélevée sur les participants à la seule journée du dimanche qui recevront le ruban de fête.

Chacun sera heureux de profiter des avantages que ces cartes procurent et d'apporter ainsi son obole à l'œuvre du congrès.

Le nouvel évêque de Bâle. — Le nouvel évêque de Bâle et de Lugano, Mgr Jakob Stammeler est né à Bremgarten (Argovie), le 2 Juin 1840. Il fit ses études de théologie à l'Université de Liège, puis au séminaire de Mayence. Après un brillant examen passé à Aarau, le 19 Juillet 1863, il fut consacré prêtre par Mgr. Lachat, évêque de Bâle. Après avoir été vicaire des paroisses de Bünzen et Ober-Rüti, il fut nommé curé de cette dernière paroisse et y resta de 1864 à 1876; puis il fut appelé au poste important de curé de la paroisse catholique romaine de Berne.

Les temps étaient difficiles; on se trouvait au moment du Kulturkampf. La paroisse catholique, reconnue par l'Etat, s'était ralliée au vieux catholicisme et l'église St-Pierre et Paul ne servait plus au culte catholique romain. Le curé Stammeler se mit immédiatement à l'œuvre avec une énergie et une persévérance remarquables, aidée par un don éminent d'organisation pratique. Il reconstitua la paroisse et, après bien des efforts et des soucis, il put voir la consécration par Mgr Haas, en 1899, de la belle église de la Trinité et de la cure construite par l'architecte de Segesser, en collaboration avec M. Stammeler.

En 1899, Mgr Haas nomma le curé Stammeler, doyen du nouveau chapitre des ecclésiastiques catholiques romains de la Diaspora, dans le canton de Berne.

En 1891, le pape Léon XIII le nomma camérier secret, et en 1901, protonotaire apostolique honoraire.

Mais la lourde charge de la paroisse de Berne n'absorbait pas toute l'activité de Mgr Stammeler; il en consacrait une bonne partie aux sciences, aux associations catholiques et au service de l'Etat. Il s'intéressa tout particulièrement à l'histoire et à l'art ancien, et il est l'auteur d'ouvrages très remarquables. L'université de Fribourg lui décerna le titre de docteur en philosophie *honoris causa*.

Pendant son séjour de trente ans à Berne, Mgr Stammeler s'est acquis le respect et l'affection de tous les catholiques et l'estime des autorités et des représentants des autres confessions. C'est un prélat très cultivé et d'esprit large, excellent administrateur, d'un caractère affable, qui laissera à Berne un excellent souvenir; il occupera dignement le siège épiscopal de Soleure et continuera certainement, comme évêque, à travailler au maintien de la paix confessionnelle.

Un épouvantable crime de l'alcool. — Mercredi matin, vers 7 h., Mme Caroline Dégaillez venait de Prilly au marché de Lausanne, conduisant son petit char à bras, chargé de corbeilles de légumes et accompagnée, comme de coutume, de sa fille Elisabeth, 23 ans, et de son fils Jean, 25 ans. Comme elle arrivait à la hauteur de l'avenue de Valency, vers le poteau du tramway, son genre, Georges Wannoz, sorti du bosquet armé d'un fusil et tira sur elle puis immédiatement après sur son beau-frère Jean et sa belle-sœur Elisabeth.

Mme Dégaillez tomba foudroyée, la face contre terre, en travers de la voie du tramway; Jean, frappé à la jambe, tomba à côté du cadavre de sa mère; Elisabeth était frappée à la poitrine.

Quant au meurtrier, sitôt son coup fait, il entra dans le bosquet de Valency qui borde la route et, enlevant son soulier, il se tira un quatrième coup de feu dans la tête. La mort fut instantanée.

Des passants et des hommes qui travaillaient aux champs voisins avisèrent immédiatement la police de Lausanne — le crime avait été commis sur la commune — puis s'empressèrent autour des blessés. Elisabeth fut transportée chez Mme Wagnière, au Tilleul, où le Dr Pinard, appelé aussitôt, lui donna les soins, Jean fut transporté à l'Hôpital, il souffre beaucoup.

Quelle est la cause du crime? Georges Wannoz, âgé de 30 à 35 ans, ivrogne invétéré, rendait sa femme très malheureuse: Il n'avait jamais pu rester longtemps dans une place; successivement gendarme à Neuchâtel, employé au téléphone, employé au trams, il travaillait depuis quelques jours comme manœuvre au chantier D. Wyssbrod, charpentier. Sa femme lui avait intenté une action en divorce et un avocat d'office lui avait été donné. Elle avait, du reste, quitté Prilly et s'était réfugiée à Aubonne, chez des parents. Wannoz voulait savoir où se trouvaient sa femme et sa belle-mère ne voulait pas le dire. Il se rendit donc chez l'avocat et obtint par la menace d'un suicide l'adresse qu'il désirait. Mais la belle-mère eut le temps d'avertir sa fille, qui partit pour Borex où se trouve une autre de ses sœurs. Wannoz but pendant plusieurs

jours avant de faire son coup. La municipalité de Prilly lui avait confisqué son fusil d'ordonnance il y a une quinzaine de jours. On ne sait pas encore comment il s'est procuré l'arme qui a servi au crime.

Les renseignements sur la famille Dégailliez sont fort honorables. Seule l'ivrognerie i. v. t. de Wannoz a été la cause de tout le mal.

La balle qui a atteint Jean Dégailliez a fracassé le genou. Mlle Elisabeth Dégailliez a été également transportée à l'Hôpital; elle a une grave blessure en-dessous du sein.

Elisabeth Dégailliez a succombé à sa blessure Jeudi soir à l'hôpital. Le projectile avait perforé de part en part la poitrine un peu au-dessous du sein. Il se confirme qu'il s'agit bien d'un crime dû à l'alcool. Georges Wannaz s'était surtout adonné à l'eau-de-vie.

Nouvelles Locales

St-Maurice. — Le *Journal de Bex* annonce que M. le préfet de St-Maurice a procédé dimanche à l'interrogatoire, sur l'ordre du Département militaire fédéral, de sept signataires habitant St-Maurice, de l'affiche antimilitariste apposée clandestinement ce printemps sur les murs de plusieurs villes de la Suisse romande.

Sur les sept, deux seulement ont déclaré avoir agi en parfaite connaissance de cause, les autres ont invoqué un alibi.

Guides de montagne. — Le vent est aux associations, aux syndicats, aux ligues de toutes sortes. Les guides de montagne eux-mêmes n'y échappent point. Voici ceux de Kandersteg qui lancent à toutes les corporations une invitation à constituer, avant cette saison même, à Berne, une association suisse pour défendre les intérêts de tous les membres en particulier et de la profession en général; l'organisation projetée tendrait aussi à rapprocher les guides et à fixer des règles uniformes pour les patentes. Il s'agit aussi pour les guides de faciliter, en la rendant générale une hausse du prix de leurs services. Ils disent que leur tarif est le même depuis une quarantaine d'années, bien que la vie soit devenue plus chère dans toutes les vallées alpêtres.

Le comité central du Club alpin ne voit pas de très bon œil la création de ce syndicat des guides. Il voit dans la hausse du tarif un sérieux préjudice causé à l'alpinisme et à notre industrie hôtelière.

Les guides, selon lui, sont mal venus à s'attaquer au Club alpin qui a fait pour eux d'énormes sacrifices. La caisse centrale paie annuellement plus de 11,000 frs pour les guides — assurances, cours, réclames, constructions de cabanes, établissements de chemins, etc. — Les

guides sont les premiers à bénéficier de cela; cabanes et chemins leurs facilitent le travail et leur permettent d'effectuer un plus grand nombre d'ascensions.

En résumé, le comité du Club n'est nullement opposé, en principe, à l'union des guides de montagne, mais il espère qu'on cherchera à sauvegarder aussi bien les intérêts des touristes que ceux des guides.

Accident. — Mardi soir, sur la route de Hospenthal à Realp, Uri, les chevaux d'une voiture transportant douze élèves de l'école supérieure des jeunes filles de Zurich ont pris le mors aux dents. Les jeunes filles ont été plus ou moins gravement blessées. Toutefois, aucune d'entre elles n'a de blessures mettant sa vie en danger.

Mort gelé. — On a découvert, mardi, dans une fruière, tout près du St-Gothard, non loin de la frontière d'Uri, un cadavre en putréfaction. Les papiers trouvés sur le corps portent le nom d'Adam Stock, né à Aschaffenburg (Bavière) en 1855, fabricant de brosses. Certains indices font croire que le malheureux est mort gelé.

Ayent. — (Corr.) — Rien de nouveau sous le soleil.

A l'instar d'autres sociétés sœurs, la musique d'Ayent, voit quelques-uns de ses enfants abandonner la société où, paraît-il, le règlement ne permet pas que tous commandent et que nul n'obéisse.

Quelques musiciens dont la renommée remplirait au moins les oreilles d'un..., ont cru faire un acte de haute charité en venant annoncer dans le *Nouvelliste* de mardi, le tirage de la Tombola de la Société de musique d'Ayent. Cette annonce ne mérite donc pas d'être prise au sérieux étant le fait des faiseurs d'embarras, jaloux de leurs camarades restés fidèles au drapeau et heureux de voir disparaître cette pierre d'achoppement qui entravait la bonne marche de la société.

Aujourd'hui, la paille s'est détachée du bon grain.

Pleurez sur les ruines que vous avez accumulées et sur votre honneur et sur votre bourse, gémissiez, regrettez vos folies; chez nous désormais tout va marcher en mesure.

Un musicien content de son sort.

District de Sierre. — Les électeurs du district de Sierre seront appelés le 8 juillet courant à voter pour un député au Grand Conseil en remplacement de feu M. le Conseiller aux Etats Jean-Marie de Chastonay. Les délégués des communes, en réunion du 4 courant ont choisi comme candidat M. Charles de Preux conseiller d'Etat sortant: c'est un tribut de reconnaissance pour les services rendus au pays par M. de Preux durant son passage au Conseil d'Etat.

(Communiqué).

— Vous me disiez en commençant que la nuit où madame Farjeol a eu peur, son mari se trouvait absent?

— Oui, monsieur.
— A quelle heure est-il sorti?
— Ça, par exemple, je l'ignore. A dix heures, il était sûrement ici.

— Est-ce que cela lui arrive quelquefois de s'absenter la nuit.

— Giraud dit que non, que c'était la première fois, ce soir là; moi, je ne sais pas.

— Est-il rentré au jour, ou avant le lever du soleil.

— Là encore je ne vous renseignerai pas. Je pense que monsieur n'est pas resté longtemps dans sa promenade, parce que sur les trois heures du matin, il m'a semblé que j'entendais parler. Mais, je n'affirme rien. Quand à minuit on a été réveillé par un rude coup de sonnette et qu'on a reçu l'ordre de faire le tour d'une villa pour calmer les nerfs de madame et la tranquilliser, ma foi, ce qu'on a de mieux à faire c'est de se dépecher de dormir.

— Aviez-vous constaté l'absence de votre maître?

— Oui, monsieur.

— Pour préciser, c'était bien la nuit du crime de Royal?

Géronde. — Le 12 juillet auront lieu les examens des élèves de l'Institut des sourds-muets, à Géronde. Ils commenceront à 8 heures du matin. Après midi, à 2 heures, petite représentation, gymnastique et distribution des prix.

Tous les amis et bienfaiteurs de Géronde sont cordialement invités.

La sortie des élèves aura lieu le 16 Juillet.

Communiqué

Saas-Fee. — Mardi, M. Gebhard, de Yohwinkel, accompagné du guide Ambroise Supersixo et des fils de ce dernier, guides également, a fait de Saas-Fee, l'ascension de la Sudlenzspitze et du Nadelhorn, dans le groupe des Mischabel. Les conditions de la neige étaient favorables. M. Gebhard devait faire jeudi l'ascension du Fletschhorn et du Laquinhorn.

La saison. — La saison des étrangers bat son plein. Les hôtels, les pensions sont déjà presque au complet. Les Alpes de Bex ont leur succès habituel, qu'a encore accentué, ces dernières années, la construction du chemin de fer Bex-Gryon-Villars, dont la direction s'efforce de répondre toujours plus aux légitimes désirs des voyageurs. L'animation est grande dans cette charmante contrée.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Bielostok et la Douma

St-Pétersbourg, 6 juillet. — A la Douma, M. Arakantseff lit son rapport sur les massacres de Bielostok. Il décrit en détail les scènes horribles qui se passèrent. Il accuse le gouvernement. Il n'a aucune confiance dans l'enquête judiciaire. Il conclut en disant que la nation russe n'a jamais approuvé les pogroms; elle permet, au contraire à toutes les nationalités de vivre en paix en Russie. C'est le gouvernement qui est coupable. Il a déjà corrompu l'armée, mais l'armée s'éveille, et quand elle verra toutes les horreurs qu'elle a été forcée de commettre, les malheureux seront ceux qui l'ont corrompue et transformée en bêtes féroces. La rapporteur termine en proposant à la Douma de se lever en l'honneur des victimes de Bielostok.

La discussion du rapport est ajournée à vendredi.

Le signal de la révolution

St-Pétersbourg, 6 juillet. — A Helsingfors a eu lieu une réunion de délégués du congrès des paysans, de la Société révolutionnaire, des groupes ouvriers et de l'Association révolutionnaire de Finlande dite la Garde Rouge. Un

— Justement. Le lendemain je disais même: Après une nuit sans sommeil, il faut encore apprendre des histoires à émotions!

— Qui ferme les portes ici, le soir?

— C'est moi, monsieur.

— Ce soir là les aviez-vous fermées?

— Ah! oui... Et dans la nuit, les targouttes ont été poussées. Madame, Giraud et moi, nous les avons vues, comme elles sont au milieu du jour.

— Vous ne les avez pas manœuvrées pour assurer la quiétude de Mme Farjeol?

— Non. On s'est aperçu que monsieur était sorti. Fallait bien qu'il rentre avec son passe-partout.

— C'est bien, mademoiselle. Je vous remercie de vos renseignements. J'aurai peut-être à revenir à Sans-Souci.

— Comme il plaira à monsieur. Pour ne pas faire une inutile promenade, monsieur pourra-t-il faire demander l'heure à mes maîtres. Monsieur veut-il me laisser sa carte?

— J'en ai pas sur moi.

— Le nom de monsieur?

— Je repasserai.

Farjeol était-il, oui ou non, coupable? telle est la question que se posait le juge en redescendant à Clermont.

— En tout cas reprenait-il, il lui sera sans

soulèvement général a été décidé en cas de Dissolution de la Douma. On a décidé de constituer un comité chargé de tenir les paysans au courant de la situation et de prendre des mesures pour empêcher la révolution d'éclater avant le moment propice. Le signal partira de St-Pétersbourg. En attendant, les délégués prendront tous les arrangements nécessaires.

Rodjestvensky en jugement

St-Pétersbourg, 6 juillet. — Le jugement de l'amiral Rodjestvensky et de ses co-accusés a commencé. L'amiral se défend lui-même et revendique la responsabilité entière de la reddition du contre-torpilleur sur lequel il se trouvait.

Sur le Transsibérien

Nagasaki, 6 juillet. — Le vapeur « Colonia », qui a quitté Vladivostok en toute hâte, au moment des troubles, rapporte que toutes les maisons et tous les magasins étaient fermés par ordre du quartier-général. Le 30 juin, on a arrêté 30 meneurs et on a saisi 8 caisses de dynamite.

NÉURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête
Seul **REMEDE SOUVERAIN** **KI-FOL**
Bouteille (10 pondres) 1.50. Ch. Bonaccio, pl. Genève
Toutes Pharmacies. Baizerle KEFOL.

Pendant la saison froide et humide

Nous recommandons tout particulièrement la cure du véritable Cognac Golliez ferrugineux pour éviter les frissons, refroidissements, le froid des pieds et des mains, le manque d'appétit.

Régénérateur, fortifiant, stimulant par excellence.

Refusez les contrefaçons et exigez le véritable Cognac Golliez à la marque des « deux palmiers ».

En flacons de 2,50 fr. dans les pharmacies et bonnes drogueries.

Dépôt général: Pharmacie GOLLIEZ MORAT

Dr Th. Perrin

(Voies urinaires)
Clinique Villa-Bella Rosa
(Station Tramways Mousquines)
LAUSANNE

Prière de prendre rendez-vous 2 jours à l'avance.

MALADIES NERVEUSES
Epilepsie, Hystérie, Névroses, Danse de St-Guy, Crises Nerveuses, Délire, Convulsions de l'Enfance, Vertiges, Migraines, Insomnie, Prédispositions héréditaires, Excès de Travail et de Plein, Préoccupations d'affaires, Chagrins violents, Tension Intellectuelle constante et prolongée, telles sont les causes qui déterminent les Maladies nerveuses. A tous ceux qui sont atteints de ces tourments, le **SIROP DE HENRI MURE** apportera souvent la guérison, toujours un soulagement. Son usage produit sur le système nerveux une modification puissante et durable en rendant localme, le sommeil et la gaieté. — *Notices franco sur demande.* H. Mure, A. Gazagne, Sucre, Pont-St-Esprit (France).

Exiger le produit VIKAL, refuser toute substitution.

doute facile de donner explication des heures passées en dehors de chez lui... Une piste à suivre... Des réponses du propriétaire de Sans-Souci dépend sa liberté ou son arrestation.

Il conféra pendant quelques instants avec le procureur, et, d'après le rapport qu'il lui fit de son interrogatoire à Solange, le magistrat n'hésita pas à mander Jacques Farjeol dans son cabinet.

La lettre de convocation fut pour lui un coup de massue.

La pensée qu'il pourrait être questionné n'avait fait qu'effleurer son esprit.

Personne ne l'avait vu hors de chez lui, la nuit du crime.

Très pâle, préoccupé, malgré tout, il ne se fit pas attendre.

A quoi bon?

La situation qu'occupait Farjeol dans la société, ses amis, qu'on savait nombreux, l'habileté avec laquelle il détournerait les questions, rendait la tâche du procureur plus difficile qu'elle ne l'aurait été avec un autre accusé d'un autre acabit que Jacques.

De la décision du procureur pouvait résulter une terrible méprise.

(A suivre.)

Armande

— Même dans la colère, Monsieur ne s'y avisait pas, madame n'est pas des plus commodes.

— C'est étonnant: les maris qui ont le tempérament que vous prêtez à M. Farjeol ont généralement des femmes d'une grande douceur.

— C'est pas le cas à Sans Souci! Ah! non!... Madame est peut-être pas plus mauvaise qu'une autre... et puis, quand on lui plait et qu'elle fait des cadeaux, c'est des beaux cadeaux... mais il y a pas elle est « tortille ».

— Je regrette de ne rencontrer ni madame et ni monsieur Farjeol. Je reviendrai... Monsieur Farjeol entreprend-il de grands voyages, de longues absences?

— Non... Dans ce cas, toute la maison suit. Quand monsieur va d'une propriété dans une autre, madame est toujours de la partie, et tout le personnel aussi...

CACAO KOHLER

René Bréganti, architecte Monthey

Plans et devis de constructions en tous genres. — Projets et devis de transformations et réparations à forfait. — Métrages de tous travaux de bâtiments. — Vérification de comptes. — Surveillance de travaux. — Taxes. — Expertises.

Pensionnat pour Jeunes Filles

Villa Thérèse, Fribourg (Suisse)

Situation agréable. Confort moderne. Instruction solide. Education soignée.

A VENDRE

Meubles d'occasion

à bas prix

Pour cause de départ, lit noyer massif ciré, table de nuit, table de salon, style Louis XV, état de neuf, un lit fer, 1 lit sapin faux-bois, lavabo, chaises, bicyclette, etc. Le Bureau du Journal indiquera.

Vente aux enchères publiques à tout prix

Mardi 10 Juillet 1906 à 1 h. à CHAMPÉRY

Un beau chalet neuf

excellente construction, avec terrain, 14 pièces divisées en 3 appartements de 4 pièces et 1 de 2 pièces, le tout pouvant être réuni. Chambre de bain installée, 4 W.-C. système anglais, eau courante, Vue magnifique sur les dents du Midi.

Convient pour particulier, hôtel ou pension. Pour visiter, s'adresser sur place. Pour renseignements, E. PONCET, régisseur, Rue du Stand, 58, GENEVE.

Chaudronnerie Lausannoise

Spécialité pour Teintureries et Fromageries. — Appareils pour distillateurs

Ch. FIAUX-NOBLE

10 Martheray, LAUSANNE

Articles de ménage en tous genres pour Hôtels et Restaurants. Etamages à l'étain fin. — Batterie complète pour Hôtels de premier ordre. — Réparations en tous genres.

Etablissements catholiques d'instruction

La maison Lassueur et Cie, Lausanne, vins en gros et mi-gros fournisseur des principaux collèges du Valais, recommande ses vins garantis purs et naturels. Echantillon à disposition.



Reliure simple et d'art. — Durure. — Passe-Partout. — Montage de Broderies. — Coffres. — Cadres à photographie, etc.

Nussbaumer

Marchand-Tailleur

FRIBOURG

Maison spéciale pour vêtements ecclésiastiques, soutanes, douillettes, camails, manteaux, fournitures complètes pour Prélats. Chapeaux, barrettes, ceintures, cols etc. Ornaments d'église, Orfèvrerie et Bronzes. Prix très modérés.

Indispensable pour Famille

Tondeuse



acier garanti première qualité, polie et nickelée avec 2 prigne pouvant couper 3, 6, 10 cm. de longueur avec rasoir de rechange

6 fr. seulement

S'adresser à

Georges & Cie, cout. rue des Bouchers 67 BERNÉ

BRODERIES DE ST-GALL

Achetez vos broderies directement chez

GEBERT-MULLER, à Saint-Gall 35

Particulièrement recommandées pour Trousseaux et layettes. Demandez collection. Choix très riche. Réels prix de fabrique.

LOCATION de BACHES

Baches neuves pour tous usages

Fabrique de Baches, F. PANCHAUD, 2, Quai Pierre-Fatio, GENEVE

C'est un devoir de rappeler que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER guérit infailliblement

MAUX de JAMBES, ECZÉMAS, VARICES

Elle soulage immédiatement toutes les blessures causées par déchirures, lacerations ou coupures, les vieilles plaies, les ulcères indolents, malins ou douloureux, les rougeurs, furoncles et les clous; les herpès, dartres, éruptions croûteuses, les brûlures, les fissures saignantes ou non. L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER n'est pas absolument une découverte récente, puisqu'elle compte dix années d'expérience, mais elle est restée le remède incomparable, l'antiseptique idéal, qu'il n'a pas encore été possible de surpasser.

Tous les malades qui en ont fait usage vous affirmeront que, dès le début du traitement, l'amélioration se manifeste évidente, indiscutable; les douleurs cessent, les démangeaisons, brûlures, cuissons disparaissent, puis la lourdeur et l'enflure des jambes diminuent progressivement. Enfin la plaie la plus rebelle se cicatrice, sans même qu'il soit nécessaire de quitter son travail.

Ne dites plus que vous avez tout fait, mais sachez que vous n'avez pas encore été soigné, si vous n'avez pas fait usage de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, que vous trouverez dans toutes les bonnes Pharmacies.

Vous reconnaîtrez le véritable produit à la signature C. DEPENSIER en rouge sur l'étiquette.

Franco contre 3.50 adressés Pharmacie DEPENSIER, 47, Rue du Bac, ROUEN

Envoi franco en Suisse contre mandat postal de fr. 4,50

Dépôt Monthey, Pharm. Zumoffen., Sierre Pharm. Burgener.

Attention

mérite la combinaison de valeurs à lots autorisées par la loi que chacun peut se procurer contre paiements mensuels de 4, 5, 8 ou 10 fr. ou au comptant, auprès de la maison spéciale sous signée. — Lots principaux de fr. 600,000, 300,000, 200,000, 150,000, 100,000, 75,000, 50,000, 25,000, 10,000, 5,000, 3,000, etc. etc. seront tirés et les titres d'obligations seront remis successivement à l'acquéreur.

Pas de risque, chaque obligation sera remboursée pendant les tirages présents ou ultérieurs.

Les prochains tirages auront lieu:

10, 15 juillet, 1er, 15 et 20 août, 10, 15 30 septembre, 1er 15 et 20 octobre, 1er et 10 novembre, 1er, 10, 15, 20 et 31 décembre.

Les prospectus seront envoyés sur demande gratuits et franco par la Banque pour obligations à primes à Berne.

Fabrique d'appareils de Chauffage

en tous genres

Les plus hautes récompenses aux Expositions Cantonales,

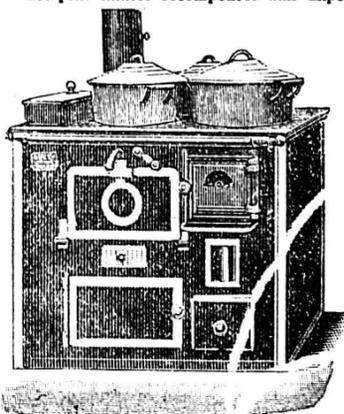
Yverdon 1904

Vevey 1901

Spécialité de

Fourneaux

Potagers



Ces Fourneaux potagers ont le foyer disposé pour brûler tous combustibles. La bonne marche et l'économie du combustible sont garanties. Les fours cuisent parfaitement bien. Construction extra-solide

A. Treichler Constructeur

Place du Tunnel, 9, LAUSANNE

Grandes facilités de paiement par acomptes mensuels.

La maison se charge de rendre les appareils à domicile.

Bureau Central

de Placement

fondé en 1882 - Grand'chaîne 8

E. E. Held

LAUSANNE

Demande et offre employés des deux sexes.

Agence Montreuissienne de Placement

E. Hugonnet, Montreux

Place tous les jours, employés pour hôtels, restaurants et familles.

Téléphone 89

Bureau général de Placement

9, Place Saint-François, 9

LAUSANNE

demande constamment bon personnel pour Hôtels Pensions et Familles pour la saison et à l'année.

Placement sérieux

Baromètres-Maisonnettes

lesquels sont si appréciés ont de nouveau reparu, représentant une église avec portique ainsi que deux petites et une grande tour. Couleur arc-en-ciel, superbe. Prix par pièce, 95 ct. Vaut le double. Expédition

H. MAAG

TÖSS, près Winterthur

On demande

chez Jos. DUROUX, ferrantier, appareilleur à St-Maurice, un apprenti-rasujetti ou un ouvrier. Entrée de suite.

Même adresse: à vendre d'occasion 2 pompes à puits.

Hôtel Pillon-Diablerets

On demande un porteur de lait au gage de 35 frs par mois et une fille d'office au gage de 25 fr. par mois. Entrée immédiate.

On demande

pour 1er Août, une forte fille active, propre et de toute confiance pour un ménage à la campagne. Bon traitement.

S'adresser à M. ROGIVUE, assesseur, St-Saphorin, LAVAUX

A vendre d'occasion

1 lit enfant, 1 poussette S'adresser chez Mme BARRAUD, St-Maurice, 16. Depuis 5 h. soir.

LOTERIE

pour la nouvelle église catholique de Neuchâtel

à 1 franc le billet

Gros lot de frs 40,000, 15,000, etc

Un gagnant sur 38. Billets variés.

Le tirage aura lieu à St-Maurice.

Les billets sont en vente chez

C. de Siebenthal, coiffeur

à St-Maurice

ou envoyés contre remboursement par Mme FLEUTY, Agence générale, rue Gourgas 1 Genève.

Fromages

Nous expédions partout contre remboursements, par pièces de 15 à 30 kilos et pa colis postal de 5 à 10 kg., les meill. from. suisses.

Maigre, 1^{er} choix, belle ouverture 70 et 65 le 1/2 k.

Maigre, 2^e ch., mille trous 50 et 60 le 1/2 k.

Mi-gras, fin goût 85 et 90 le 1/2 k.

Gras fine mont. fr. 1 et 1.10 le 1/2 k.

Pour dessert et petit mén., pièce de gr. de 5 k. à 2 fr. le kl. à

Maillard, à Châtillens-Oron Vaud.)

Le Savon Bergmann

Au Lait de Lis

sans pareil pour un teint frais, doux et blanc, fait disparaître les taches de rousseur et toutes les impuretés de la peau; il n'est véritable qu'en portant

la marque déposée:

Deux Mineurs

En vente 75 cts. la pièce chez L. Rey, pharm. St-Maurice Ch. de Siebenthal, coif. Carraux, pharm. Monthey H. Zum Offen, pharm.



Miel garanti pur

à 1 fr. 60 le kg. Porcelaine

faïence, verrerie chez

L. Gaspoz

rue du Pont, MONTHEY

Jos. Girod, Monthey

Confection

Pantalons, gilets et vestons pour le travail. Blouses pour hommes en coton et en fil. Blouses pour dames. Chemises pour Messieurs et pour dames. Tabliers pour enfants, pour dames, pour artisans et pour cavistes. Articles pour nouveaux nés, robes de baptême. Complets pour hommes depuis 18 francs. Gants, Parapluies, ombrelles.